

MAIRIE
de
CROISY SUR EURE

DELIBERATION
REUNION DE CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2016

Le quatre novembre deux mil seize, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Étaient présents : Luc Baudry, Marcel Boucher, Jean-François Carrière, Cyril Garreau, Ariane de Lavilléon, Marie-Annick. Le Bournault, Hervé Moinet, Jacky Sabourin, Julie Taccoen
Était absente : Eulalia Labarre,

Marie-Annick Le Bournault a été nommée secrétaire

Date de convocation : 29/10/16

Date d'affichage : 29/10/16

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de votants : 10

- **Approbation du compte rendu du 7 octobre 2016 :** accord à l'unanimité
- 1. **Embauche d'une secrétaire en remplacement de Catherine de Monicault en vue de son départ en retraite le 1^{er} février 2017**

Les sept candidats retenus (10 lettres de candidature envoyées) ont été audités les lundi 17 octobre et vendredi 21 octobre 2016 sous la présidence de Mme Carrié du service recrutement du Centre de Gestion en présence des maires de Croisy sur Eure et de Vaux sur Eure, et du président du syndicat de la rivière d'Eure.

Trois candidats se démarquent avec un bon cursus, une présentation mettant en valeur leur argumentation, leurs motivations et leur personnalité.

Parmi ces trois candidats, Julie Leroy a finalement été retenue à l'unanimité par l'ensemble du jury.

Son arrivée est souhaitée pour le 2 janvier 2017

Le conseil approuve l'embauche de Julie Leroy en remplacement de Catherine de Monicault partant à la retraite. Il se réjouit d'avoir trouvé une secrétaire compétente et motivée correspondant au poste. Il donne pouvoir au maire de faire l'arrêté de prise de fonction.

2. Compte rendu des réunions et décisions des comités syndicaux.

- **SIEGE : le 10 octobre** à 16h30, la réunion des communes de la CAPE s'est tenue à la CAPE
Après examen de tous les projets demandés par l'ensemble des communes de la CAPE

Sont pris en compte pour Croisy sur Eure les projets suivants :

- ✓ éclairage de la place de la mairie (1 mat + une suspente) et une suspente en façade de l'habitation du 3 route de Ménilles (3 000 € subventionnés à 60%) ; pour info, déjà inscrit au budget de l'an dernier ;
- ✓ changement des horloges astrales (4000 € subventionnés à 60%)
- ✓ inscription pour installation d'une borne électrique pour voiture sur la nouvelle place, attente du chiffrage ; (installation en 2018)

Ce programme correspond à ce que le conseil avait délibéré lors de la réunion du 7 octobre 2016.

- ✓ Le SIEGE avait aussi inscrit les travaux d'enfouissement et de changement des éclairages public (mats) à la sortie de Croisy, route de Vaux, pour un montant 90 000€, soit une part à la charge de la commune de 34 916.67 € (ligne 9 du tableau). Le maire informe le conseil qu'il a pris l'initiative de reporter cette dépense à plus tard (2018 voire 2019), ayant jugé que cette dépense n'était pas prioritaire. D'autre part, Vaux sur Eure a établi un programme de travaux de son côté en 3 phases (voir 4), jusqu'à Croisy. Il pense également qu'il serait plus logique d'entreprendre ces travaux en cohérence de ceux de Vaux et de reprendre alors l'étude du prolongement dans le territoire de Croisy.

Le conseil approuve à l'unanimité les décisions prises par le maire durant la séance du 10 octobre 2016.

- **Syndicat de voirie** : travaux à réaliser en 2017 dans la commune : après examen seule une réfection de trottoir est à faire au haut Croisy au niveau du château d'eau.
Un débat s'instaure sur la problématique de l'entretien des trottoirs de la route de Vaux et celle de Ménilles. Le maire rappelle que ces voies sont des routes départementales de la compétence du département et que les travaux des bas cotés et trottoirs de ces routes départementales en agglomération sont de la responsabilité de la commune. Les frais d'entretien incombent donc à la commune

- Le conseil délibère sur les travaux neufs à réaliser sur la commune. Il ne voit pas d'autres travaux de ceux du trottoir route de Martainville au haut Croisy. Il approuve à l'unanimité les propositions du maire.

- **Fourniture des panneaux de signalisation endommagés « attention virages » (haut Croisy) et deux panneaux directionnels pour l'îlot en bas de la route du haut Croisy (VC5/RD71)**
- **CAPE / SNA : Le 22 octobre, conférence des maires de la nouvelle Agglo (SNA)**, au plateau de l'Espace. La 3^{ème} conférence intercommunale des maires a permis de prendre connaissance des points suivants objet de la news letter distribuée en séance :
 - **Présentation des transferts de charges** liés au changement des nouvelles compétences votées lors de la dernière réunion de la Cape de septembre et délibérées lors de notre dernier conseil d'octobre.
 - **Présentation de l'organigramme des directions et services de la nouvelle Agglo SNA.**
 - **Le logo**
 - **Le diagnostic du territoire**
- **Réunion des maires avec la gendarmerie** le 24 octobre : compte rendu par Luc Baudry
- **AG des Maires de l'Eure à Evreux** : le 8 octobre à 9 h00 avec le président du SENAT (G Larcher) : vote du rapport moral, du rapport financier, et débat sur la mise en place des nouveaux territoires, leur organisation (loi Nôtre) et de la mise en place des nouvelles communes. Beaucoup de questions liées aux craintes de tous ces nouveaux changements.

3. Environnement :

- **Campagne Euroise des villes et villages fleuris de 2016** : confirmation de nos 3 fleurs et récompense par un prix de 800 €. La remise des prix aura lieu le 8 décembre à 18h 00 à l'hôtel du département.

Concernant le fleurissement d'hiver et printemps, le maire n'a pas jugé nécessaire de convoquer la commission fleurissement. Il informe le conseil que les choix réalisés sont identiques à ceux de l'an dernier, mais seul le massif du cimetière ainsi que l'entrée du village coté Ménilles a fait l'objet d'un fleurissement comme la place de la mairie. Cela correspond à l'achat de 7 barquettes de 10 pensées matrix mélange de couleurs, de 5 barquettes de 10 de pâquerettes Tasso couleurs mélangées et de 8 pots de lavandes. Tous les autres massifs ont été plantés d'oignons de tulipes, jacinthes et jonquilles retirés l'an dernier. Le montant de la facture est de 76,86 € TTC à comparer à la facture de 2015 de 232,60 € TTC

- **Aménagement du fond de vallée entre Croisy et Saint Aquilin**

Dossier en cours de montage : il s'agit de créer une liaison pédestre entre Croisy et Saint Aquilin avec ramification éventuelle sur Ménilles et Pacy sur Eure. (Remise en séance d'un premier dossier)

- Réunion avec la DDTM le jeudi 3 novembre ayant pour objectif la présentation du projet pour avoir un avis. Très bon accueil des personnes représentant les services de la défense de l'environnement et de l'aménagement des territoires. Le message est bien passé et va être retransmis à leur direction.
- Réunion avec Mr Valengellier le vendredi 4 pour discuter sur les travaux de PPRE en général de la commune de Croisy. Lors de cette réunion, il a été présenté le dossier qui vient de vous être commenté. Son accueil a été fort bon, et dans le sens des travaux d'aménagement et restauration des fossés dans le cadre du PPRE. Il va donc soumettre le projet au technicien de rivière et au bureau du SIRE 2, pour être pris en compte dans les travaux de 2018.
- Conférence nationale avec débats sur l'aménagement des fonds de vallée, les 15 novembre à Bernay et le 16 novembre à l'hôtel du département pour appel à projets par le département (Conseil en Architecture, Urbanisme et environnement de l'Eure - CAUE) sous l'impulsion du ministère de l'environnement : la Direction du CAUE a eu échos de notre projet et est aussi très intéressée pour le soutenir. Participation de JM. de Monicault.

Le projet se met en place et les premiers contacts sont positifs. Dès que le projet deviendra plus plausible, avec des dossiers à soumettre pour subventions, nous réunirons les autres maires (Ménilles, Saint Aquilin et Pacy) et les propriétaires concernés. Un dossier sera envoyé pour information au département et à la CAPE.

- **Pollution de la mare du haut Croisy :**

Lundi 24 octobre, il a été constaté une pollution importante avec un certain nombre de poissons morts et flottant à la surface. Une analyse de l'eau vient d'être faite. Les premières données obtenues montrent que cette pollution proviendrait d'un manque d'oxygène due à une surpopulation de poissons. La pellicule qui s'est formée en surface est générée par la décomposition des individus morts... ! Il faut donc maintenant évacuer les poissons morts et faire une pêche pour diminuer la population de ces poissons. Le maire va contacter la CAPE dès lundi pour en savoir plus.

4. Urbanisme :

- **PLU** : le nouveau dossier du PLU, intégrant les modifications apportées pour diminuer les exigences de construction pour les abris bus est parvenu en mairie. La publication va donc pouvoir être faite à la Préfecture et aux PPA. Une version numérique devra être intégrée dans le site internet.

- **Aménagement sécurité des arrêts de bus**

Le dossier de subvention amendes de police pour la réalisation de la signalétique au sol et verticale des arrêts de bus a été validé et nous avons reçu l'accord de versement de 1 158 € HT pour un montant de dépenses déclaré de 2 895 € HT.

Le conseil après délibération approuve à l'unanimité la réalisation des travaux de signalisation horizontale et verticale telle que proposée et suivant les devis adaptés de l'entreprise TPN.

- **Circulation sur la RD 71 (rte de St Aquilin) : aménagement de la sortie de la fromagerie Boursin**

Signalisation de l'arrêt de bus scolaire (zébra) et panneau C6 seront faits dans le cadre de l'aménagement des arrêts de bus.

Installation d'un radar pédagogique (L'agence routière nous donne finalement son accord pour nous faire bénéficier des subventions amendes de police pour l'achat de radars). Nous devons donc fournir un dossier de demande de subvention.

Le tableau comparatif des prix de différents fournisseurs est présenté en conseil

- ✓ Une discussion avec le directeur de la fromagerie Boursin, M Guais, a été organisée pour lui exprimer les conclusions de notre dernier conseil et sur notre position d'engagement dans ce projet (radars). La fromagerie Boursin propose de payer 50 % des dépenses d'investissement. Il ne souhaite pas cependant brancher les radars sur l'alimentation de secteur de l'usine. L'alimentation devra donc se faire par panneau solaire. Leurs installations devront donc se situer à des emplacements ensoleillés.
- ✓ Le choix se porte finalement sur le radar de la société Speed Plus d'un montant unitaire de 2 397.60 €. Ce radar indique la vitesse en rouge si dépassement de la vitesse autorisée avec un avertissement « danger ou ralentir » et en vert si la vitesse est respectée.
- ✓ Deux radars sont souhaités l'un en venant de Saint Aquilin, l'autre dans la descente en venant de Croisy.
- ✓ Une subvention amendes de police nous octroie 40% de cet investissement mais ne pourra être obtenue que sur le budget 2017. Il nous faudra donc attendre l'accord avant de déclencher la commande.

Après délibération du conseil, il est décidé de porter notre investissement sur l'installation de deux radars mobile de la société SPEED plus. La fromagerie supportera la moitié de cet investissement. (Après confirmation de la fromagerie Boursin). Une inscription au budget sera faite par décision modificative et une demande de subvention « amendes de polices » sera envoyée au Conseil départemental pour obtenir les recettes correspondantes.

5. Travaux d'agrandissement de la mairie.

- **Avancement:**

Le maire présente l'avancement des travaux avec l'objectif de terminer l'aménagement des bureaux à la fin de l'année afin de permettre un déménagement en janvier.

6. Compte rendu réunion du CCAS (1^{er} octobre 2016):

a. - repas des anciens

Il est proposé de retourner à l'Auberge des Roy comme l'an dernier. La date retenue pour ce repas est le samedi 10 décembre 2016.

b. colis des anciens

Les colis seront fournis, comme l'an dernier par Saveurs de Normandie à Ménilles.

c. - Cadeaux des enfants : Accord pour renouvellement d'achat de livres pour les enfants nés avant 2006

d. -Spectacle de fin d'année.

Il est décidé d'offrir le spectacle du centre du clos à saint Aquilin se déroulant tous les dimanches de décembre après-midi.

7. festivité comités des fêtes : soirée dégustation fromages reportée à l'année prochaine.

8. Convention de mise à disposition de la plateforme tiers de télétransmission vers le contrôle de légalité de la préfecture

Le conseil donne l'autorisation au maire de signer cette convention qui permettra de faciliter les transmissions de nombreux documents administratifs dont les délibérations du conseil municipal

9. Dates à retenir

- **le 11 novembre**, cérémonie de la commémoration de la victoire de 14 – 18 :
- ✓ 9h 15 rassemblement à Vaux sur Eure et dépôt de gerbes
- ✓ 10 h dépôt de gerbes à Croisy sur Eure
- ✓ 10h 45 célébration à l'église de Ménilles suivie du dépôt de gerbes à Ménilles
- ✓ 11h 45 vin d'honneur à la mairie de Ménilles.
- **le vendredi 25 novembre** à 20 h 00 : dîner des conseillers et du personnel (avec conjoint) de Croisy et de Vaux sur Eure (12 € par personne) à la salle des mariages de Croisy
- **Le samedi 26 novembre** à 11 h00 réunion à la salle des fêtes de Jouy sur Eure pour faire connaissance avec notre nouveau curé le père Florent
- **le vendredi 2 décembre** à 18h 00 : prochain conseil.
- **Le 8 décembre à 18h00** à l'hôtel du département remise des prix des villages et villes fleuries
- **Le 10 décembre déjeuner des anciens** à 12h00 à l'auberge des Roy.